

Elections TPE : taux de participation

Les élections professionnelles dans les très petites entreprises (TPE) se sont déroulées entre le 30 décembre 2016 et le 13 janvier 2017 (jusqu'au 20 janvier 2017 pour les électeurs d'Outre-Mer).

Pour cette année, Le taux de participation des salariés des très petites entreprises aux élections professionnelles, selon les premières estimations, ne devrait pas dépasser les 7 à 8 % des 4,5 millions de salariés concernés. Soit moins que lors du scrutin de décembre 2012, pour lequel 10,4% des salariés de TPE avaient utilisé leur nouveau droit.

Rendez-vous le 3 février pour la publication des résultats !